

Réseau des émetteurs français

Union française des radioamateurs

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS - Services administratifs : BP 7429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tel : 02 47 41 88 73

Commission des concours

Patrick MAGNIN
F6HYE

Tours, le 15 mars 2010

<p>Compte-rendu de la réunion de la Commission des Concours Tours, le 13 mars 2010</p>
--

Membres présents : F4CIB, F5AGO, F5FLN, F6ETI, F6GIF, F6HYE, F6IIT et F8BXI (Rubriques concours HF et THF)

Invitée : F8BPN (Commission HF)

Excusés : F1RHK, F5LEN, F6FWO (liaison CA).

Absent : F6CTT

Destinataires : membres, F6IOC, Siège

1. Point sur la publication des concours

A la date de la réunion, tous les concours 2009 ont été corrigés.

Les dernières publications seront dans Radio-REF d'avril.

2. Coupes, plaques et diplômes 2009

Coupes et plaques : Alexandre, F1RHK a transmis au fournisseur la liste des coupes et plaques 2009 à réaliser et Patrick, F6IIT se chargera de les récupérer. Elles seront remises lors de l'assemblée générale du REF-Union à Saint Jorioz en avril.

Diplômes : Patrick, F6HYE a imprimé les diplômes 2009 et les a remis ce jour au siège pour tri par département. Ils seront comme à l'habitude remis aux présidents départementaux lors de l'assemblée générale le 25 avril.

3. DDFM et championnat de France

Pascal, F5LEN a proposé que les comptes-rendus des participants au Championnat de France puissent servir à valider les demandes de diplômes DDFM pour les étrangers, en lieu et place des QSL.

La commission le charge de prendre contact avec le responsable du service diplômes, Jean-Claude, F5IL, pour finaliser ce projet.

4 Amendement aux règles communes à tous les concours

Le paragraphe 6 de ce document est changé de la façon suivante :

Les seuls comptes-rendus papier acceptés seront les comptes-rendus manuscrits s'ils totalisent moins de 100 QSO. Ceux issus de l'impression par un logiciel de contest seront refusés.

Le paragraphe 29 de ce document spécifie :

Tout l'équipement de la station (antennes, émetteurs, récepteurs, etc...) doit se trouver à l'intérieur d'un seul cercle de cinq cents mètres de diamètre.

Afin de prévenir l'exploitation d'une station concours à distance, (« remote operation »), il est décidé d'ajouter la phrase suivante : *L'opérateur doit être physiquement présent sur le site.*

5. Délai de soumission des comptes-rendus

En application de la décision de l'IARU Région 1, pour les concours THF, les délais de soumission des comptes-rendus ont été modifiés dans tous les règlements concernés comme décidé lors de la réunion d'octobre de la commission.

Philippe, F8BXI le rappellera dans les pages concours de Radio-REF.

6. Respect des plans de bande pendant les concours

Afin qu'ils ne ternissent pas l'image des radioamateurs français, il est demandé aux participants aux concours de respecter les plans de bande IARU (spécialement sur 40m), en ce qui concerne les modes mais aussi les segments sans concours des bandes 80m et 20m.

7. Renouvellement du tiers sortant

Il n'y a pas de nouveau candidat.

Les membres sortants sont F4CIB, F5FLN, F5LEN, F6ETI qui se représentent tous. Ils sont reconduits pour un mandat de trois ans.

Prochaine réunion de la Commission à Tours le 8 octobre 2010 à 18h.

Documents modifiés :

- règles communes à tous les concours
- liste des membres de la commission